

Illustration

Préparée pour : **MICHAEL LAPOINTE**

Préparée le : **9 janvier 2010**

Préparée par : **ALAIN MAILHOT, Conseiller en sécurité financière**

Téléphone : **418 679 8576** ou **866 333 8576**

Cellulaire : **418 679 6103**

Courriel : **alain.mailhot@agc.inalco.com**

Imprimée le : **9 janvier 2010 - 11:40**



GENESIS
VIE UNIVERSELLE



VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

MICHAEL LAPOINTE

UNE SOLUTION FINANCIÈRE POUR TOUS VOS BESOINS

QU'EST-CE QU'UNE ASSURANCE VIE UNIVERSELLE?

La vie universelle GENESIS est un outil financier d'une grande souplesse réunissant, dans un seul et même contrat, deux éléments essentiels à une planification financière judicieuse : une protection d'assurance vie à coût abordable et un compte d'épargne avantageux...à l'abri de l'impôt.

LES GARANTIES DE GENESIS

En plus d'assurer votre sécurité financière, GENESIS vous offre également plusieurs composantes entièrement garanties telles que :

- Les coûts d'assurance GENESIS sont totalement garantis;
- Les sommes versées dans les comptes indiciels Genesis sont protégées par une garantie au décès variant de 75 à 100 % selon votre âge à l'émission du contrat, ajustée proportionnellement de tout retrait. Ainsi, peu importe les fluctuations des marchés financiers, vos épargnes sont entre bonnes mains;
- La garantie de savoir que l'investisseur pourra toujours bénéficier d'au moins un compte à terme fixe dans la police GENESIS et de rendement garanti pour les comptes à terme fixe pour les termes de 1 à 5 ans et 10 ans. En effet, ces comptes garantissent actuellement à l'investisseur un rendement qui ne sera jamais moindre que 3 % pour le terme de 10 ans, 2 % pour le terme de 5 ans, 1 % pour le terme de 4 ans. Si vous choisissez l'option de frais minimums, le rendement garanti sera alors de 3,7 % pour le terme de 10 ans, 2,7 % pour le terme de 5 ans, 1,7 % pour le terme de 4 ans;
- Un boni d'intérêt garanti, en option, qui augmente le rendement de vos épargnes;
- Les frais de police sont garantis tout au long de la durée de votre contrat;
- La garantie de savoir que l'investisseur pourra toujours bénéficier d'au moins trois comptes indiciels dans la police GENESIS;
- Les frais annuels de gestion des comptes indiciels comportent un maximum garanti.

DES OPTIONS DE PLACEMENT DES PLUS PROFITABLES

En plus de répondre adéquatement à vos besoins d'assurance, GENESIS vous aide à atteindre vos objectifs d'épargne personnels. Vous avez accès à une gamme complète d'options d'investissement vous permettant de diversifier vos épargnes. De plus, vous bénéficiez de :

- La possibilité d'effectuer des transferts de fonds entre les différents comptes indiciels sans frais;
- Une gestion simple et automatisée de vos épargnes;
- Un boni d'intérêt additionnel dès la 1^{re} année de votre contrat (non disponible pour l'option de frais minimums).

FISCALITÉ

Avec GENESIS, vous déterminez le niveau de prime que vous désirez, pourvu que vous respectiez la prime minimale requise pour maintenir le contrat en vigueur et la prime maximale établie pour que la police demeure exonérée à des fins fiscales.

Les limites fiscales d'accumulation sont établies par l'Agence de Revenu du Canada.

VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

Fondée en 1892, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes qui offre une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de REER, de fonds mutuels et de fonds distincts, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers.

Cinquième plus importante société d'assurance de personnes au Canada, l'Industrielle Alliance est à la tête d'un grand groupe financier - le Groupe Industrielle Alliance -, présent dans toutes les régions du pays. Le titre de l'Industrielle Alliance est inscrit à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. L'Industrielle Alliance compte parmi les 100 plus importantes sociétés publiques au Canada.

MICHAEL LAPOINTE

SOMMAIRE DE L'ILLUSTRATION

Contractant(s)

	PROTECTION	PRIME MINIMALE MENSUELLE
MICHAEL LAPOINTE Masculin, 11-01-1982, 28, NF (Non-fumeur)	Contribution mensuelle en cas d'invalidité du contractant. L'invalidité doit survenir avant l'âge de 60 ans	58.55 \$ durant 32 ans 0.60 \$ durant 10 ans
Prime mensuelle minimum totale pour le(s) contractant(s) :		0.60 \$
Date d'illustration : 9 janvier 2010 Impôt marginal : 48.22 % Province : QC Québec		

Assuré(s)

Prestation de décès : Capital + Fonds

Portion du fonds de capitalisation payable d'office au décès de chacun des assurés : 100 %

	PROTECTION	PRIME MINIMALE MENSUELLE
Assuré 1 : MICHAEL LAPOINTE Masculin, 11-01-1982, 28 ans, NF (Non-fumeur)	GENESIS 5, Coûts nivelés.	50 000.00 \$ à vie 24.98 \$ durant 10 ans
	Option de libération des primes après 10 ans.	25.76 \$ durant 10 ans
	Décès Accidentel (DA)	50 000.00 \$ durant 42 ans 7.21 \$ durant 10 ans
Prime mensuelle minimum totale pour l'assuré :		58.55 \$

Détails des primes

Primes à l'émission :	Prime minimale mensuelle	58.55 \$
	Prime maximale de première année pour fins d'exonération	141.60 \$
Fréquence de la prime :	Mensuelle	
Primes versées :	Prime minimale pour 72 années	58.55 \$

Hypothèses d'investissement

Boni d'intérêt du fonds de capitalisation: Boni de rendement

	Répartition	Taux d'intérêt	DDA	Répartition	Période
Diversifié (IA)	100 %	6.00 %	Oui	100 %	à vie
Rendement moyen de 1re année :		6.00 %			

Les taux d'intérêt présentés dans cette illustration le sont sur une base nette, donc déduction faite des frais de gestion. Les frais de gestion influent sur le rendement net réalisé. On peut trouver les frais de gestion courants sur le site Internet de la compagnie. Ces frais peuvent varier dans le temps. Des frais maximums garantis sont cependant précisés au contrat et dans la documentation que possède votre conseiller.

MICHAEL LAPOINTE

SOMMAIRE DE L'ILLUSTRATION

Hypothèses du fonds transitoire

DIA du fonds transitoire : Identique aux DIA du fonds de capitalisation

Taux d'intérêt	Période
6.00 %	à vie

Il est à noter que la présente illustration ne comporte aucune valeur dans le fonds transitoire selon les paramètres utilisés, et ce, pour toute la durée de la projection.

MICHAEL LAPOINTE

Projection des valeurs du contrat

Valeurs prévues établies à partir de vos hypothèses de placement

Année	Âge	Primes annuelles versées	Retraits après impôts	Capital décès Assuré 1	Fonds totaux	Fonds transitoire avant impôts	Valeur de rachat totale	Taux moyen pondéré (incl. boni) (1)	Valeur de rachat garantie	Bonis annuels totaux
1	29	702.60	0	50 010	10	0	10	8.13%	0	0
2	30	702.60	0	50 020	20	0	20	8.13%	0	0
3	31	702.60	0	50 031	31	0	31	8.13%	0	1
4	32	702.60	0	50 043	43	0	43	8.13%	0	1
5	33	702.60	0	50 056	56	0	387	8.13%	331	1
6	34	702.60	0	50 070	70	0	496	8.13%	426	1
7	35	702.60	0	50 085	85	0	620	8.13%	535	2
8	36	702.60	0	50 101	101	0	758	8.13%	657	2
9	37	702.60	0	50 119	119	0	915	8.13%	796	2
10	38	702.60	0	50 138	138	0	1 092	8.13%	954	3
11	39	0.00	0	50 149	149	0	1 280	8.13%	1 131	3
12	40	0.00	0	50 161	161	0	1 492	8.13%	1 331	3
13	41	0.00	0	50 174	174	0	1 729	8.13%	1 555	3
14	42	0.00	0	50 188	188	0	1 994	8.13%	1 806	4
15	43	0.00	0	50 204	204	0	2 289	8.13%	2 086	4
16	44	0.00	0	50 220	220	0	2 617	8.13%	2 398	4
17	45	0.00	0	50 238	238	0	2 982	8.13%	2 745	5
18	46	0.00	0	50 257	257	0	3 386	8.13%	3 130	5
19	47	0.00	0	50 277	277	0	3 833	8.13%	3 556	5
20	48	0.00	0	50 300	300	0	4 326	8.13%	4 027	6
27	55	0.00	0	50 516	516	0	7 092	8.13%	6 576	10
32	60	0.00	0	50 760	760	0	9 851	8.13%	9 091	14
37	65	0.00	0	51 119	1 119	0	13 364	8.13%	12 245	21
42	70	0.00	0	51 648	1 648	0	17 670	8.13%	16 022	31
50	78	0.00	0	53 063	3 063	0	26 110	8.13%	23 047	58
57	85	0.00	0	55 268	5 268	0	34 815	8.13%	29 546	100
72	100	0.00	0	66 839	16 839	0	66 839	8.13%	50 000	320

Le versement des primes s'effectue aux années 1 à 10.

Les primes sont déposées au début de chaque mois.

Selon les hypothèses d'investissement indiquées, la police se maintiendra jusqu'à 100 ans.

La ligne en surbrillance dans le tableau précédent correspond à l'espérance de vie de l'assuré couvert par la protection de base.

(1) Avec le « Boni de rendement », le boni annuel n'est pas garanti et dépend du taux de rendement annuel moyen généré par le fonds de capitalisation.

Veillez vous référer aux points saillants de cet exposé pour plus de détails.

Cette illustration n'est fournie qu'à titre informatif pour faciliter votre compréhension du produit. Les données ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une garantie des rendements futurs, car ceux-ci pourront fluctuer, à la baisse ou à la hausse, selon les rendements réels générés par vos investissements. En cas de divergence, votre police a préséance.

MICHAEL LAPOINTE

POINTS SAILLANTS

L'illustration présentée dans les pages précédentes comporte des termes techniques. Le texte qui suit vise à clarifier certains termes et à vous présenter quelques caractéristiques du produit.

Type : Capital + Fonds

Ce terme signifie que les fonds s'ajoutent au capital d'assurance lors du versement du capital décès. Le total de ces montants apparaît à la colonne "Capital décès (Assuré 1)".

Coûts :

À l'émission, les coûts d'assurance Nivelés, Nivelés Épargne et Temporaires Renouvelables Annuellement (TRA) sont garantis à vie. Par la suite, tout ajout apporté aux couvertures nécessitera de nouvelles preuves d'assurabilité et sera calculé en fonction des coûts d'assurance en vigueur à ce moment. Les frais de police sont garantis à la condition que le nombre d'assurés demeure le même.

Tarification préférentielle (Minimum 200 000 \$) :

Nous sommes conscients de l'importance que vous accordez à votre santé. Pour cette raison, nous avons développé un programme de tarification préférentielle afin de vous en récompenser. Un excellent état de santé pourrait donc vous qualifier pour la classe "Privilage" ou "Élite" et vous permettre de réduire vos coûts d'assurance de façon importante.

Bonis annuels :

Un boni de rendement de 2% applicable au fonds de capitalisation est versé à la fin de la 1^{re} année de contrat et à la fin de chaque année par la suite. Pour qu'il soit versé, le fonds de capitalisation doit réaliser un taux de rendement annuel moyen égal ou supérieur à 5%. Ce boni est en fonction de la valeur moyenne annuelle du fonds de capitalisation.

Prime maximale :

La prime maximale indiquée dans cet exposé est calculée en projetant les différentes valeurs du contrat à un taux de rendement fixe. Par conséquent, l'espace fiscal résiduel réel peut différer dans le temps de celui illustré, en fonction des rendements réels des placements choisis par le titulaire.

Optimisation automatique du capital assuré :

Cette option augmentera ou diminuera au besoin le capital assuré. Ceci permettra de minimiser les transferts au fonds transitoire et, par le fait même, maximisera votre capitalisation à l'abri de l'impôt.

Coût de base rajusté (CBR) :

Le Coût de Base Rajusté (CBR) est égal à la somme des primes versées au contrat, ajustée pour les retraits, moins la somme des coûts nets d'assurance pure (CNAP). Le CNAP est calculé à partir d'une échelle de coût temporaire renouvelable annuellement déterminée dans la Loi de l'impôt sur le Revenu. Le CBR est utilisé dans le calcul du gain imposable lors de la disposition, par le contractant, d'un intérêt dans la police.

Compte Portefeuille :

Le compte portefeuille est conçu pour recevoir le dépôt des sommes versées dans la police. Toutes les transactions sont effectuées par ce compte. Les coûts d'assurance sont prélevés de ce compte à chaque mois. Les sommes excédentaires sont ensuite transférées dans les différents comptes d'investissement selon les directives d'investissement automatique (DIA).

Fonds totaux :

Les fonds totaux représentent le total des sommes investies dans les différents comptes de la police et du fonds transitoire. Les fonds totaux doivent être suffisants pour maintenir votre contrat en vigueur.

Fonds transitoire (voir Imposition) :

Les sommes transférées dans ce compte n'y séjournent que provisoirement. Dès que possible, les sommes accumulées dans le fonds transitoire retournent dans le fonds de capitalisation. Le terme "avant impôt" signifie que l'impôt à payer sur les gains du fonds transitoire doit être payé séparément avec de l'argent extérieur au compte.

Valeur de rachat totale :

La valeur de rachat totale illustrée inclut le fonds transitoire et la valeur de rachat garantie lorsque l'une des options de paiement accéléré 10-15-20 est sélectionnée. La valeur de rachat totale illustrée ne tient pas compte des ajustements à la valeur marchande qui peuvent être imputés à certains types de placement ni des frais de transaction courants de la Compagnie. Cependant, elle tient compte des frais de rachat applicables sur 7 ou 10 ans sur chacune des protections à coût TRA. Les protections à coûts nivelés n'ont pas de frais de rachat, excepté les protections à coûts Nivelés Épargne, qui sont applicable sur 7 ans. Il est important de noter que, dans tous les cas, la valeur de rachat totale payable est réduite du solde courant de toute avance sur police.

Primes versées :

Les primes versées comprennent les primes reçues sur base régulière et les dépôts additionnels. Elles sont assujetties à une taxe de 2.35 %. Cette taxe pourrait varier selon les modifications apportées aux lois fiscales ou suite à un changement de province de résidence. Vous pouvez choisir de verser ou non une prime à la condition que le total des primes versées respecte le total des primes minimales requises pour maintenir votre contrat en vigueur.

Imposition :

L'accumulation des sommes versées au contrat se fait à l'abri de l'impôt tant qu'elle respecte le maximum permis pour fins d'exonération. Lorsque les sommes accumulées excèdent ce maximum, un transfert s'effectue au fonds transitoire. Les rendements générés par ce compte sont imposables annuellement. De même, une partie des retraits, des avances sur police et des valeurs de rachat pourrait être assujettie à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Durée de l'illustration :

Le fait que l'illustration présente des valeurs jusqu'à l'âge 100 du principal assuré ne signifie pas que la police se termine à ce moment. Dans les faits, le contrat se maintiendra jusqu'au décès du dernier assuré si les primes versées et les fonds sont suffisants.

MICHAEL LAPOINTE

POINTS SAILLANTS

L'illustration présentée dans les pages précédentes comporte des termes techniques. Le texte qui suit vise à clarifier certains termes et à vous présenter quelques caractéristiques du produit.

Taux moyen pondéré :

Le logiciel d'illustration calcule un taux moyen pondéré basé sur le taux d'intérêt des différentes options d'investissement, la répartition d'actif et les déductions mensuelles. Le résultat est un taux moyen pondéré, qui varie année après année, tel que le démontrent les valeurs projetées de la police. Les taux d'intérêt présentés dans cette illustration le sont sur une base nette, donc déduction faite des frais de gestion. La colonne « taux moyen pondéré (incl. boni) » qui paraît dans certains rapports inclut la bonification annuelle s'il y a lieu, qui peut ne pas être garantie selon le type de boni choisi.

MICHAEL LAPOINTE

TEST DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

AVIS IMPORTANT :

Les valeurs présentées sont sensibles aux taux d'intérêt utilisés. Pour pouvoir faire une comparaison avec votre scénario de base, nous suggérons les deux scénarios additionnels suivants. Vos hypothèses de placement considèrent la présence d'au moins un compte indiciel. Comme le rendement lié à ce type de compte fluctue davantage, la différence présentée dans l'illustration est de 2%.

Le taux minimal de 0% pour les comptes à terme fixe 3 ans et moins, 1% pour le compte moyenne 5 ans et le terme fixe 4 ans, 2% pour le compte à terme fixe 5 ans et 3% pour le compte à terme fixe 10 ans a été utilisé s'il y a lieu. Avec le boni d'option frais minimums, tous les taux sont majorés de 0,7%.

La Compagnie se réserve le droit d'offrir de nouvelles options d'investissement ou de supprimer des options, lorsqu'elle le juge pertinent, sans l'approbation préalable du contractant; vous référer aux clauses contractuelles.

Hypothèses du client (6%)¹

Hypothèses du client (+2%)

Hypothèses du client (-2%)

Valeur de la vie universelle

Année	Âge	Hypothèses du client (6%) ¹		Hypothèses du client (+2%)		Hypothèses du client (-2%)	
		Capital décès	Valeur de rachat totale	Capital décès	Valeur de rachat totale	Capital décès	Valeur de rachat totale
5	33	50 055.88 \$	386.88 \$	50 058.77 \$	389.77 \$	50 050.46 \$	381.46 \$
10	38	50 138.19 \$	1 091.69 \$	50 153.72 \$	1 107.22 \$	50 111.85 \$	1 065.35 \$
20	48	50 299.84 \$	4 326.34 \$	50 401.33 \$	4 427.83 \$	50 165.57 \$	4 192.07 \$
37	65	51 118.96 \$	13 363.96 \$	52 051.32 \$	14 296.32 \$	50 322.52 \$	12 567.52 \$
57	85	55 268.25 \$	34 814.75 \$	63 982.86 \$	43 529.36 \$	50 706.67 \$	30 253.17 \$
72	100	66 838.54 \$	66 838.54 \$	108 988.54 \$	108 988.54 \$	51 272.68 \$	51 272.68 \$
Âge à la fin de l'illustration			100		100		100

¹Rendement moyen de 1re année

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer la qualité du logiciel, les données qui y figurent et particulièrement les coûts et/ou les primes, sont sujettes à approbation par la Compagnie.

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de cette illustration du produit GENESIS.

Je comprends que les résultats obtenus peuvent être plus ou moins élevés que ceux illustrés. Je comprends également que les taux d'intérêt utilisés ne sont pas garantis et que les taux d'imposition peuvent différer.

Je reconnais que cette illustration ne fait pas partie du contrat.

Signature du souscripteur

Signature du conseiller

Numéro de proposition

Date

MICHAEL LAPOINTE

EXIGENCES MÉDICALES

ASSURÉ 1

MICHAEL LAPOINTE, 28 ans, NF (Non-fumeur)
CAPITAL ASSURÉ : 50 000.00 \$

Compléter les déclarations d'assurabilité dans la proposition

AVIS IMPORTANT :

Pour les immigrants au Canada depuis moins d'un an : Examen paramédical et profil sanguin.

La Compagnie se réserve le droit d'appliquer des exigences médicales différentes de celles illustrées.

N'oubliez pas de faire la somme de tous les montants d'assurance de toutes les propositions soumises à un individu pour déterminer les exigences de tarification.

MICHAEL LAPOINTE

RAPPORT DE COMMISSION

Contractant(s) : MICHAEL LAPOINTE, Masculin, 28

Date d'illustration : 9 janvier 2010

Valeur présente de la rémunération calculée à 5.00% (1) :

10 premières années : 589.00 \$

Toutes les années : 608.00 \$

Année	Vie Universelle (2)	Prime Option 10-15-20	Avenants (3)	Prime excédentaire	Dépôt au fonds transitoire	Actifs (4)	Boni	Total	Total cumulatif
1	275	37	0	0	0	0	105	417	417
2	20	9	0	0	0	0	0	29	446
3	20	9	0	0	0	0	0	29	475
4	20	9	0	0	0	0	0	29	504
5	20	9	0	0	0	0	0	29	533
6	12	9	0	0	0	0	0	21	554
7	12	9	0	0	0	0	0	21	576
8	12	9	0	0	0	0	0	21	597
9	12	9	0	0	0	0	0	21	618
10	12	9	0	0	0	0	0	21	640
11	0	0	0	0	0	0	0	0	640
12	0	0	0	0	0	0	0	0	640
13	0	0	0	0	0	0	0	0	641
14	0	0	0	0	0	0	0	0	641
15	0	0	0	0	0	0	0	0	641
16	0	0	0	0	0	0	0	0	642
17	0	0	0	0	0	0	0	0	642
18	0	0	0	0	0	1	0	1	643
19	0	0	0	0	0	1	0	1	643
20	0	0	0	0	0	1	0	1	644
27	0	0	0	0	0	1	0	1	650
32	0	0	0	0	0	2	0	2	656
37	0	0	0	0	0	2	0	2	666
42	0	0	0	0	0	3	0	3	680
50	0	0	0	0	0	6	0	6	718
57	0	0	0	0	0	11	0	11	777
72	0	0	0	0	0	34	0	34	1 088

Imprimée le : 9 janvier 2010 - 11:40 S.E.O.

Préparée le : 9 janvier 2010

Préparée par : **ALAIN MAILHOT - Conseiller en sécurité** Principal : **(418) 679-8576**

Agence : **Saguenay-Lac-St-Jean** Bureau : **(866) 333-8576**

Version : **5.30** Télécopieur :

MICHAEL LAPOINTE

-
- (1) Le pourcentage de bonification utilisé est 50% et le type de commission est «Carrière».
 - (2) Inclut les garanties complémentaires et les surprimes.
 - (3) Inclut les T10/T20 R&T, MG, RA, Hospitalisation.
 - (4) Montant correspondant à un pourcentage des actifs présents dans le Fond de capitalisation à la fin de chaque année.
-

L'information contenue dans ce rapport de rémunération est basée sur l'information qui a servi à produire l'illustration et selon les valeurs courantes de la projection.

La rémunération pourrait être différente selon votre contrat de conseiller. En cas de divergence, votre contrat prévaudra sur la rémunération divulguée sur ce rapport.

Imprimée le : 9 janvier 2010 - 11:40 S.E.O.

Préparée le : 9 janvier 2010

Préparée par : **ALAIN MAILHOT - Conseiller en sécurité** Principal : **(418) 679-8576**

Agence : **Saguenay-Lac-St-Jean** Bureau : **(866) 333-8576**

Version : **5.30** Télécopieur :

MICHAEL LAPOINTE

Profil d'Investisseur

Renseignements		<input type="checkbox"/> Contrat existant	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat	Numéro de profil 009104181	
Nom et prénom LAPOINTE MICHAEL		Date de naissance			
		1 9 8 2 0 1 1 1			
Numéro d'assurance sociale		Profession		Employeur	
				Depuis	
Date		Date			
A M J		A M J			
Dernière planification financière		Dernière planification testamentaire			
Date		Date			
A M J		A M J			
Provenance du client		Autre			
<input type="checkbox"/> Publicité		<input type="checkbox"/> Recommandé		<input type="checkbox"/> Contacté	

Questionnaire en date du 9 janvier 2010

Besoins en assurance, objectifs et horizon de placement

1- Quels sont vos objectifs concernant votre contrat d'assurance vie?

- è a) Mon principal objectif est de posséder une assurance vie.
- b) Mon premier objectif est d'avoir une assurance vie tout en accumulant de l'épargne.
- c) Mon premier objectif est l'accumulation d'épargne tout en profitant d'une protection d'assurance vie.
- d) Mon principal objectif est d'accumuler de l'épargne.

2- Comment comptez-vous utiliser l'épargne accumulée dans votre contrat?

- è a) Je désire qu'elle serve principalement à payer les frais d'assurance courants du contrat.
- b) Je désire qu'elle serve principalement de réserve de liquidités en cas d'urgence.
- c) Je désire qu'elle soit complémentaire à mes autres sources de revenu à moyen terme.
- d) Je désire l'optimiser en vue d'obtenir une valeur successorale plus élevée.

3- Quand prévoyez-vous effectuer des retraits de l'épargne accumulée dans votre contrat?

- a) Jamais (Je m'en servirai pour payer les coûts de mon assurance.)
- b) D'ici 10 ans
- c) Entre 11 et 20 ans
- d) Entre 21 et 30 ans
- è e) Jamais (Je veux que la valeur de mon épargne soit maximale à mon décès.)

Situation financière

4- Quel est votre revenu familial annuel brut (avant impôts)?

- a) 50 000 \$ et moins
- b) 50 001 \$ à 75 000 \$
- c) 75 001 \$ à 100 000 \$
- d) 100 001 \$ à 125 000 \$
- e) 125 001 \$ et plus

5- Quelle est votre valeur familiale nette (actif moins passif)?

- a) 50 000 \$ et moins
- b) 50 001 \$ à 100 000 \$
- c) 100 001 \$ à 200 000 \$
- d) 200 001 \$ à 500 000 \$
- e) 500 001 \$ et plus

Tolérance au risque

6- Indiquez votre niveau de tolérance aux risques liés à l'investissement de votre argent.

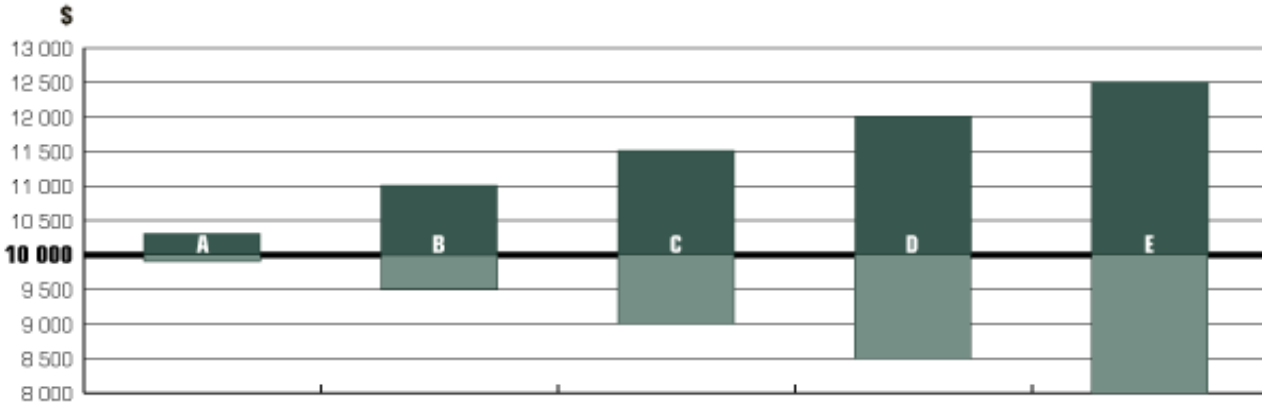
- a) **Très faible** Je n'aime pas l'idée de risquer mon argent. Mon seul objectif est de conserver les sommes que j'ai investies en toute sécurité à l'abri des hausses et des baisses de marché.
- è b) **Faible** Bien qu'une baisse de la valeur de mes placements me dérange, je suis prêt à tolérer une baisse occasionnelle de 5% maximum, sachant qu'à long terme le rendement de mes placements sera plus élevé.
- c) **Modéré** Je suis prêt à tolérer une baisse à court terme de 5% à 10% de la valeur de mes placements en autant que je puisse compter sur un rendement à long terme plus élevé.
- d) **Élevé** Je suis à l'aise avec une baisse à court terme de 10% à 20% de la valeur de mes placements parce que je sais qu'à long terme mon rendement me permettra de rattraper cette baisse et d'obtenir un rendement élevé.
- e) **Très élevé** J'ai bon espoir d'obtenir une croissance à long terme. Une baisse à court terme (moins d'un an) de 20% de la valeur

MICHAEL LAPOINTE

Profil d'Investisseur

Tolérance au risque (suite)

7- Vous avez la possibilité de faire un placement de 10 000 \$ pour un an. Après un an, dans quelle fourchette accepteriez-vous que la valeur finale potentielle de votre placement initial se situe?



- a) Entre 9 950 \$ et 10 300 \$ c) Entre 9 000 \$ et 11 500 \$ e) Entre 8 000 \$ et 12 500 \$
 è b) Entre 9 500 \$ et 11 000 \$ d) Entre 8 500 \$ et 12 000 \$

Connaissance des placements

8- Quel est votre niveau de connaissance des placements?

- a) **Très faible** Je commence à me familiariser avec les placements
 b) **Faible** Mes connaissances en matière de placements sont limitées. Je sais que certains placements sont plus risqués que d'autres.
 è c) **Modéré** Je connais les différents types de placements et les risques qui s'y rattachent (je comprends que les actions sont plus risquées que les obligations).
 d) **Avancé** Je suis familier avec les actions, les obligations et les fonds de placement. Je comprends les niveaux de risque et de rendement rattachés à chacun des types de placements et leurs fluctuations dans le temps.
 e) **Très avancé** Je surveille assidûment les marchés (les actions, les obligations, les fonds, l'immobilier, etc.) et j'en ai une connaissance approfondie, ce qui me permet ainsi d'être une source de conseils pour les gens.

Calcul du pointage	Réponse	a = 1 point b = 2 points c = 5 points d = 10 points e = 20 points	Pointage de ce profil	Pointage total	De 8 à 24 points = Profil prudent De 25 à 54 points = Profil modéré De 55 à 99 points = Profil équilibré De 100 à 119 points = Profil croissance De 120 à 140 points = Profil audacieux
			38		
Choix de fonds de placement				Le choix correspond-il à votre profil d'investisseur? Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Si les investissements choisis ne reflètent pas le type d'investissement suggéré selon le profil établi, veuillez en indiquer la ou les raisons :					
Initiales du client :					
Signature du client			Signature du représentant		
Signé à : _____, le _____					Initiales du directeur